

AFFICHAGE : DIRECTEUR/TRICE DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE DE MÉDECINE DE FAMILLE

Le Département de médecine de famille et de médecine d'urgence (DMFMU) sollicite des candidatures afin de pourvoir le poste de Directeur/trice du programme de résidence de médecine de famille à partir du 1^{er} septembre 2025.

Le programme de médecine de famille est un leader dans l'enseignement de la médecine de famille. Deuxième plus grand programme de résidence en médecine de famille au Canada et responsable de la formation de plus du tiers des médecins de famille au Québec, il est au cœur des activités de la Faculté de médecine et un acteur incontournable du système de santé et du monde de l'éducation médicale.

DESCRIPTION DU MANDAT ET PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la direction du vice-doyen aux études médicales postdoctorales et en collaboration avec les membres du comité de programme et la Directrice ou le Directeur du DMFMU, le Directeur ou la Directrice des programmes de résidence en médecine de famille aura comme principales responsabilités :

- Diriger et donner les orientations du programme de médecine de famille dans ses différentes composantes, incluant l'admission et l'évaluation des résidents;
- Soutenir les directeurs locaux de programme et en collaboration avec la Directrice ou le Directeur du DMFMU soutenir les équipes professorales dans l'ensemble des milieux d'enseignement;
- Soutenir, en collaboration avec le Directeur des programmes de compétences avancées, les directeurs de ces programmes;
- Veiller à ce que le programme offre aux résidents une expérience d'apprentissage qui favorise le développement de leurs compétences, de leur identité professionnelle et de leur sens de la responsabilité sociale;
- Assurer le développement continu du programme, afin que celui-ci prépare les futurs médecins de famille à répondre aux besoins des patients et des communautés qu'ils auront à desservir;
- Promouvoir le programme, les milieux de formation et la médecine de famille auprès des futurs candidats;
- Assurer l'amélioration continue du programme afin que celui-ci représente la meilleure formation possible et réponde aux critères d'agrément du Collège des médecins du Québec et du Collège des médecins de famille du Canada.

Pour une description des tâches spécifiques veuillez consulter l'annexe 1.

DURÉE DU MANDAT

Le mandat du directeur/trice de programme est de quatre (4) ans, renouvelable 1 fois.

POURQUOI POSTULER?

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles un professeur voudrait relever le défi de la direction des programmes de résidence de médecine de famille à l'Université de Montréal.

- Pour être au cœur de la formation des futurs médecins de famille et ainsi contribuer à développer l'excellence des soins de première ligne au Québec;
- Pour être un acteur clé dans le développement des programmes de formation médicale dans un contexte de transformations rapides dans le domaine de la santé, de l'organisation et de la dispensation des soins et de l'éducation médicale;
- Pour participer aux solutions pour répondre aux défis du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques, des problèmes de santé liés au climat et à l'environnement et des iniquités en santé;
- Pour travailler en équipe et développer des projets pédagogiques qui favorisent l'apprentissage des résidents et contribuent à leur bien-être;
- Pour entreprendre ou poursuivre une carrière académique stimulante et enrichissante au sein de la Faculté et à l'Université de Montréal;
- Pour développer de nouvelles compétences;
- Pour joindre à titre de leader académique la grande équipe du DMFMU;
- Pour participer pleinement à la vie de la Faculté de médecine et de l'Université de Montréal;
- Pour créer des liens avec des collègues au Québec, au Canada et à l'international.

Vous pourriez avoir d'autres raisons de vouloir vous joindre à l'équipe, nous serions très intéressés de vous entendre.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Pour s'acquitter de ses tâches, le Directeur ou la Directrice bénéficiera des conditions et des ressources nécessaires pour faire son travail et exercer son leadership.

Il pourra compter sur l'aide de 3 directeurs adjoints médicaux, (un directeur adjoint responsable de l'amélioration du programme, des régions et de l'admission, un directeur adjoint responsable des affaires académiques et un directeur adjoint responsable des affaires étudiantes). Il pourra compter aussi sur une coordonnatrice académique et une coordonnatrice aux affaires étudiantes. Plusieurs responsabilités dont celui du développement des milieux d'apprentissage et du réseau des CUMF sont partagées avec la Directrice du DMFMU.

Pour consulter l'organigramme du programme, veuillez consulter le [site suivant](#).

- Il s'agit d'un poste à 3 jours par semaine pour lequel le Directeur ou la Directrice bénéficiera d'un salaire selon l'échelle facultaire en vigueur;
- Le Directeur ou la Directrice sera soutenu.e par le DMFMU pour assister aux congrès nationaux du CIMU ou du FMF ou à un congrès équivalent en lien avec son travail et ses responsabilités;
- Le DMFMU offrira un soutien financier au candidat qui voudra parfaire ses compétences (formation, coaching, etc.);
- Le candidat obtiendra de la part du DMFMU tout le soutien administratif et sécrétarial nécessaire à son travail;
- Le temps de présence exigé sur place à la Faculté pourra être ajusté en fonction du candidat.

La Directrice sortante du programme, Tania Riendeau, pourra offrir au Directeur ou la Directrice un appui et ce pour un cycle complet « programme ».

PROFIL RECHERCHÉ

Les candidats.es auront une bonne connaissance de la formation médicale et du programme de médecine de famille. Les candidats partageront les valeurs que les membres du DMFMU se sont donnés.

Collaboration – Seul on va vite, ensemble on va plus loin

- Garder l'intérêt de nos étudiants et de nos patients au cœur de nos priorités et de nos actions
- Disponibilité à partager nos connaissances
- Intégrer avec bienveillance les différents professionnels et les apprenants à nos équipes de soins
- Exercer un leadership inclusif et positif

Ouverture – Ouverture aux autres et aux nouvelles façons de faire

- Ouverture au dialogue
- Respect et accueil des nouvelles idées
- Être visionnaire, anticiper l'avenir, innover
- Ouverture à la nouveauté et aux développements technologiques
- Savoir se remettre en question comme clinicien et comme enseignant

Engagement – Engagement auprès des autres et dans notre travail

- Être à l'écoute des autres, les soutenir
- Trouver des solutions créatives aux problèmes

COMMENT POSTULER OU TOUT SIMPLEMENT EN APPRENDRE D'AVANTAGE ?

Les candidatures doivent être soumises à Nathalie Caire Fon nathalie.cairefon@umontreal.ca, avant le 1^{er} mai 2025 sous forme d'une lettre d'intention accompagnée d'un CV universitaire à jour. Si vous avez des questions relatives à cet avis, vous pouvez contacter Nathalie Caire Fon. Si vous avez des questions sur le poste et les responsabilités qui lui sont associées veuillez contacter Tania Riendeau, tania.riendeau@umontreal.ca, la Directrice des programmes de médecine de famille.

Annexe 1

Tâches du directeur des programmes de résidence de médecine de famille (médecine de famille et compétences avancées)

Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)

Participer aux rencontres des Directeurs de programme Canadiens qui se tiennent 2 fois par année. Habituellement une rencontre a lieu lors du Forum de médecine de famille (FMF) en novembre (présentiel) et l'autre au printemps en virtuel. Des rencontres supplémentaires sont possibles selon les besoins évoqués. Une participation active dans les comités du CMFC est possible selon les intérêts (ex : comité d'agrément, comité des études médicales post-doctorales, ...).

Vice-décanat aux études médicales postdoctorales

Participer aux rencontres statutaires avec le vice-doyen aux études médicales postdoctorales, Dr François Girard, aux 6 semaines (1,5 heures).

Participer aux rencontres de grappes de 16h30 à 18h30 aux 6 semaines habituellement le même jour que la statutaire.

Participer à certains comités ad-hoc du vice-décanat mais ce n'est pas obligatoirement à la charge du directeur de programme. Un Directeur adjoint ou une directrice adjointe pourrait y être délégué.

Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Participer aux différentes réunions du département.

- Comité de gestion du budget (3 rencontres par an)
- Table des Directeurs médicaux (6 rencontres par an)
- Comité directeur (4 rencontres par an)
- Assemblée des chercheurs (2 rencontres par an)
- Comité de gestion du réseau des CUMF (aux 4-6 semaines)

Participer à l'ouverture de nouvelles CUMF (1 projet en cours)

Participer aux communications du DMFMU

- Rédiger le mot du programme dans l'infolettre
- Rédiger pour le bilan annuel le rapport du programme
- Participer aux journées annuelles du DMFMU

Compétences avancées (additionnelles)

Être une ressource pour le directeur des compétences avancées (CA), répondre à ses questions, discuter des grandes orientations et la création de nouveaux programmes. Participer aux réunions du Comité de Programme du programme central de CA

Le directeur des CA est autonome mais comme le Directeur des programmes de médecine de famille est aussi le représentant sur la table du vice-décanat, il doit connaître les programmes de CA, leurs défis et les aviser des décisions vice-décanales.

Programme de médecine de famille

Assurer la coordination globale du programme avec l'aide des directeurs adjoints. Mettre à jour les politiques et les innovations du programme.

Répondre aux questionnements de chaque directeur adjoint, confirmer leurs décisions aux besoins, assurer les relations avec l'extérieur (MSSS, CMFC) si nécessaire.

Répondre aux questionnements des DLP. Ces questions se font surtout par courriel. Réorienter au besoin les questions vers le bon adjoint ou la Direction du DMFMU. Ceci comprend l'accompagnement du DLP à certaines rencontres.

Planifier les rencontres de la direction de programme et les animer aux 3 semaines. Assistent à ces rencontres les 2 coordonnatrices du programme et les 3 directeurs adjoints. La Directrice du DMFMU assiste aussi brièvement pour régler les dossiers conjoints programme et DMFMU.

Planifier les rencontres du programme de médecine de famille et les animer 7 fois par an.

Visiter les sites de formation (CUMF) au moins 1 fois par année (rencontre avec les DLP, résidents) et les enseignants (q 2 ans) conjointement avec la Direction du DMFMU. Des visites ponctuelles peuvent être nécessaires mais ces visites peuvent être faites par les adjoints en fonction des problématiques soulevées.

Faire le suivi des affaires étudiantes et des pacours de concert avec la directrice adjointe aux affaires étudiantes et le vice-doyen.

Semaine des DHCEU

Conseiller la coordonnatrice dans l'organisation et faire le pont avec les autres département.

La gestion de la semaine se fait par le DMFMU de l'Université de Montréal par contrat avec le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). Le choix des dates pour la semaine de formation et les stages doit être discuté avec les 3 autres départements et le BCI.

Dossiers étudiants

Signer les fiches de changement de stage, de fin de formation et d'admission.

Finaliser les demandes de nouveaux milieux pour le CMQ.

Prendre connaissance des décisions du comité de compétences